<u>Accueil</u> > Vos informations > <u>Espace presse</u> > <u>Les communiqués de presse</u> > <u>3ème trimestre 2007</u> > La sécurité routière en France : bilan de l'année 2006 (13 juillet 2007)

La sécurité routière en France : bilan de l'année 2006 (13 juillet 2007)

Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables, Dominique Bussereau, secrétaire d'État aux Transports et Cécile Petit, déléguée interministérielle à la Sécurité routière, ont présenté le bilan définitif de la sécurité routière pour l'année 2006. 4 709 personnes ont perdu la vie suite à un accident sur les routes de France métropolitaine, un chiffre en baisse de 11,5 % par rapport à 2005.

« Je tiens à rappeler l'engagement sans faille du Président de la République et de l'ensemble du Gouvernement pour la lutte contre l'insécurité routière qui reste une priorité et j'appelle à la mobilisation de tous les Français et à leur grande vigilance dans cette période estivale » a précisé Jean-Louis BORLOO.

Établi par l'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR), le bilan annuel de la sécurité routière indique un recul de la mortalité routière pour la cinquième année consécutive et confirme le passage sous la barre des 5 000 personnes tuées.

Il n'y a pas de seuil infranchissable en matière de baisse du nombre de personnes tuées et blessées sur les routes et ce bilan, bien qu'encourageant, oblige à rester totalement vigilant.

Parmi les principaux facteurs de risques, vitesse et alcool restent encore prépondérants dans l'accidentalité.

La baisse des vitesses se confirme

Depuis 2000, grâce au déploiement du contrôlesanction automatisé (CSA), au dispositif du permis à points et au renforcement des contrôles par les forces de l'ordre, le comportement des usagers de la route a évolué; il se traduit par une baisse régulière des vitesses sur les routes confirmée en 2006. Ainsi, la vitesse moyenne pratiquée de jour par les véhicules de tourisme, tous réseaux confondus, atteint

☐Voir aussi sur le site ☐

- Les actualités
- Les campagnes de communication

82,2 km/h, marquant un recul de 8 km/h par rapport au pic observé en 2000.

Si le nombre de grands excès de vitesse des automobilistes (supérieur à 30 km/h au-dessus de la limitation de vitesse) a été divisé par cinq depuis 2002, il reste stable par rapport à 2005. En dépit du recul tendanciel des vitesses sur les routes observé ces cinq dernières années, le dépassement des limitations de vitesse, tous réseaux

confondus, reste un comportement trop répandu.

L'alcool devient le facteur numéro un des accidents mortels de la route

On observe en 2006 une augmentation du nombre de conducteurs qui circulent avec un taux d'alcoolémie supérieur à 0,5 g/l d'alcool dans le sang.

Si le nombre d'accidents mortels où une alcoolémie illégale a été relevée reste stable (28,4 % en 2006 contre 28,1 % en 2005), l'alcool devient cependant le premier facteur d'accidents.

En 2006, 26,2 % des décès de la route sont attribuables à l'alcool (26,3 % pour l'année 2005), soit plus de 1 200 personnes tuées.

La mortalité des jeunes de 15 à 24 ans continue de reculer, mais reste préoccupante

Les résultats encourageants enregistrés pour la mortalité des jeunes de 18 à 24 ans sur les routes en 2005 se confirment dans le bilan 2006. Celle-ci recule de 15,1 % pour cette classe d'âge et, contrairement à l'année précédente, le nombre de personnes tuées diminue également chez les jeunes de 15 à 17 ans (baisse de 13,5 % contre une hausse de 12,6 % en 2005). La mortalité des jeunes de 18 à 24 ans reste toutefois préoccupante, avec 1 037 victimes sur les routes.

Les motocyclistes restent vulnérables, mais leur accidentalité régresse

La mortalité des motocyclistes opère un recul sensible, avec une baisse de 12,7 % par rapport à l'année 2005, soit 112 personnes tuées en moins. Cette catégorie d'usagers demeure toutefois surexposée au risque routier, avec 769 victimes tuées en 2006. Alors qu'elle représente 1 % du trafic en France, elle comptabilise 17 % des personnes tuées sur les routes de France.

Encore 1 346 personnes tuées en ville

En 2006, les nombres d'accidents corporels et de victimes diminuent partout mais plus en milieu urbain qu'en rase campagne.

Néanmoins, depuis 2002, le nombre de personnes tuées diminue plus fortement en rase campagne (-40,6 %) qu'en milieu urbain (-35,3 %).

Le port de la ceinture de sécurité toujours en amélioration

Même si le taux de port de ceinture de sécurité à l'avant est de 97,2 %, des progrès restent à réaliser à l'arrière : si 89 % des enfants bouclent leur ceinture de sécurité à l'arrière, seuls 75 % des adultes le font. 424 vies auraient pu être sauvées en 2006 si tous les occupants de voitures avaient bouclé leur ceinture de sécurité, à l'avant comme à l'arrière.

La France encore loin des meilleurs pays européens

En 2005, avec 88 personnes tuées à trente jours par million d'habitants, la France se classe au 7e rang pour la sécurité routière. Notre pays est donc encore loin des meilleurs européens. Des progrès doivent notamment être réalisés pour diminuer la vulnérabilité des usagers de deux-roues motorisés qui encourent tout de même un risque 2,8 fois plus élevé qu'en Allemagne.

SYNTHESE DES CHIFFRES DEFINITIFS DU BILAN 2006 POUR LA FRANCE METROPOLITAINE :

• 4 709 personnes tuées à trente jours, soit - 11,5 %;

- 102 125 personnes ont été blessées, dont 41 869 hospitalisées plus de 24 heures, soit -5,5%;
 • 80 309 accidents corporels sont survenus,
- soit 5 %.

Le bilan de l'accidentologie 2006 (127 Ko)	
Présentation synthétique du bilan de l'accidentologie 2006 (3 Mo)	
Le baromètre du mois de juin 2007 de l'Observatoire national interministériel de sécurité routière (127 Ko)	
L'évolution conjoncturelle des derniers mois (153 Ko)	
© Copyright 2007 / Sécurité routière	